

LETTRE OUVERTE DU VICE-PRÉSIDENT TARECK EL AISSAMI AU DÉPARTEMENT DU TRÉSOR DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE DU NORD

24 Février 2017

M. STEVEN-MNUCHIN

Je m'adresse à vous en tant que citoyen vénézuélien et en tant que Vice-président de la République Bolivarienne du Venezuela pour répondre aux actions contre ma personne adoptées par le Bureau de Contrôle des Actifs Etrangers (OFAC) du Département du Trésor des Etats-Unis en date du 13 février dernier.

En premier lieu, en tant qu'autorité de l'OFAC, vous avez été trompé par des secteurs politiques, des intrigants et des groupes d'intérêts aux Etats-Unis dont le principal intérêt est d'empêcher les Etats-Unis et le Venezuela de reconstruire leurs relations politiques et diplomatiques sur la base de la reconnaissance et du respect mutuel.

Ces groupes d'intérêt non seulement manquent de preuves pour soutenir les très graves accusations dont j'ai été l'objet mais – au contraire – ont construit un cas de faux positif pour criminaliser – à travers ma personne – le Gouvernement de la République Bolivarienne du Venezuela, une nation qui livre un combat frontal et transparent au trafic transnational de drogues.

Vous devez savoir que quand je dirigeais les services de sécurité citoyenne dans mon pays, entre les années 2008 et 2012, nous avons obtenu les plus grandes avancées de notre histoire et du continent en matière de lutte contre les cartels de la drogue, le trafic illicite transnational de stupéfiants et ses structures logistiques. Dans ces années-là, les autorités anti-drogues du Venezuela, sous ma direction, ont capturé, emprisonné et amené devant la justice aussi bien au Venezuela que dans les pays qui l'ont demandé, 102 chefs d'organisations criminelles de trafic de drogues. Sur l'ensemble de ces chefs de bandes capturés, 21 ont été extradés rapidement aux Etats-Unis et 36 en Colombie, selon les demandes faites par les autorités de chaque pays et conformément aux accords internationaux de lutte contre le crime organisé, des faits reconnus officiellement par les Gouvernements des Etats-Unis et de Colombie.

Entre 2005 et 2013, les autorités vénézuéliennes ont saisi en moyenne 56,61 tonnes de drogues par an, un chiffre très supérieur à la moyenne de 34,94 tonnes par an les 6 années immédiatement précédentes quand l'Agence Anti-drogues des Etats-Unis (DEA) opérait au Venezuela. Cette donnée met en évidence par elle-même l'absence d'engagement de la DEA dans le combat contre le trafic de drogues et confirme l'accusation très documentée des liens entre cette organisation et les organisations criminelles du trafic de drogues.

Le Venezuela a aussi toujours été reconnu par les Nations Unies comme territoire libre de cultures de drogues.



Les extraordinaires avancées de la République Bolivarienne du Venezuela en matière de lutte contre le trafic de drogues, que j'ai dirigées en tant que responsable de la sécurité des citoyens, ont été reconnues par des organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU) et figurent dans les archives des organisations juridictionnelles des Etats-Unis et de Colombie, pays qui reconnaissent aussi les efforts contre le crime organisé que j'ai dirigés et qui n'ont pas de précédent dans notre hémisphère.

La ferme décision d'affronter les mafias internationales du trafic de drogues a conduit le Président Nicolás Maduro à signer, en 2012, une loi qui permet d'interdire les avions du trafic de drogues qui violent l'espace aérien vénézuélien. Grâce à cet instrument juridique moderne, le Venezuela a détruit, neutralisé ou abattu plus de 100 avions qui faisaient partie de l'infrastructure de transport de drogues depuis la Colombie et des pays voisins et qui transitent illégalement par notre territoire.

Le Venezuela livre une lutte ouverte et sans quartier au trafic de drogues parce qu'il s'agit d'un délit contre l'humanité, transfrontalier et parce que le combattre est une responsabilité que nous partageons en tant que membres de la communauté internationale.

Le Venezuela affronte aussi les cartels de la drogue parce que notre pays et notre peuple sont victimes du trafic de drogues et en particulier de la puissante industrie du trafic de drogues colombien, le principal fournisseur de la drogue qui inonde les rues des Etats-Unis et d'Europe.

Vous devriez enquêter sur beaucoup de choses avant d'avaliser une accusation fautive et téméraire mise en place par des bureaucrates et des groupes d'intérêts anti-vénézuéliens, qui constitue un précédent dangereux dans la relation entre nations souveraines, preuve évidente de la grave erreur que constitue l'action unilatérale et contraire au droit internationale commise par l'administration états-unienne.

Mais au-delà des considérations politiques et géopolitiques, la décision de l'OFAC constitue une grave violation de mes droits de l'homme et blesse gravement ma dignité et mon honneur. J'ai fait ma vie personnelle, professionnelle et politique dans mon pays, que j'aime profondément et auquel j'ai consacré ma vie à travers d'un projet politique qui a pour buts suprêmes le bonheur de notre peuple, l'égalité et la justice sociale. Je n'ai ni biens ni comptes aux Etats-Unis ni dans aucun pays du monde et il est aussi absurde que pathétique qu'une instance de l'administration états-unienne – sans donner de preuves – prenne une mesure de sécurité sur des biens et des actifs que je ne possède pas.

Les soi-disant sanctions, approuvées par l'OFAC le jour-même de votre confirmation à la tête du Département du Trésor, sont illégales et violent le Droit Public International. Agir d'office et sans aucune preuve en se transformant en police extraterritoriale sans en avoir les capacités viole tout le système international en matière de droits de l'homme dont la doctrine prévaut dans le monde.

Paradoxalement, alors qu'un bureau administratif s'arroge le droit d'accuser sans preuves des gens dans n'importe quelle partie du monde – comme le reconnaissent des organismes internationaux et des études académiques – la « guerre contre les

drogues » a échoué sur toute la planète et sur le territoire même des Etats-Unis. Aujourd'hui, il entre plus de drogues que jamais sur le territoire états-unien et une structure financière corrompue et puissante blanchit et recycle l'argent sale généré par ce négoce transnational qui vole la vie et l'avenir de milliers de jeunes nord-américains.

Les Etats-Unis doivent au monde et à leur propre peuple une réflexion sur leur échec fracassant dans la lutte contre le trafic de drogues. Là où ce qu'on appelle la « guerre contre le trafic de drogues » a été appliquée comme stratégie unilatérale, les cartels de la drogue sont aujourd'hui plus puissants qu'a jamais, la production de drogues illicites s'est multipliée et ce négoce coûte plus de pertes économiques et de vies que jamais.

Combien de chefs d'organisations criminelles du trafic de drogues les Etats-Unis ont-ils capturés sur leur territoire ? Combien de banques et de paradis fiscaux les Etats-Unis ont-ils fermé pour avoir servi de support financier à ce gigantesque négoce et à ce gigantesque crime contre l'humanité ? Alors qu'ils s'arrogent le droit extraterritorial de certifier, d'accuser et de condamner des personnes et des pays, les Etats-Unis n'ont ratifié aucun des traités internationaux dans ce domaine sensible.

Les Etats-Unis doivent réfléchir et rectifier. Ils doivent rectifier l'application de politiques et de mesures clairement illégales dans le domaine du droit international, agressives et injustes en matière de droits de l'homme, dangereuses pour les relations internationales et anticonstitutionnelles à la lumière de leur propre Constitution nord-américaine.

Les Etats-Unis doivent rectifier en reconnaissant que seul le travail commun, transparent et la coopération honnête entre les Etats peuvent porter les fruits que la communauté internationale et les citoyens du monde attendent avec impatience dans la lutte contre ce fléau mondial.

Je suis Vénézuélien, je suis Bolivarien et je suis Latino-américain. Je suis pleinement convaincu des idéaux d'indépendance, de justice et de liberté pour lesquels nos libérateurs ont donné leur vie, je suis prêt à risquer la mienne pour défendre notre souveraineté, notre Patrie et notre peuple.

Tareck El Aissami

Vice-président Exécutif de la République Bolivarienne du Venezuela

